

COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 06 Novembre 2023

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7

Date de convocation :	19 octobre 2023
Date d'affichage :	19 octobre 2023

OBJET DE LA DELIBERATION

2023 – 59 Modification des tarifs des tickets piscine

L'an deux mille vingt-trois, le **06 NOVEMBRE** à 19h00. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
THIBAUD ALAIN, LESCURE MAGALI, FERRANDIS MYLENE, VARIN ROMAIN (ARRIVE A 19H17), PASQUIER LAETTITIA,
TREBUCHET ARNAUD (ARRIVE A 19H23), LEGRAND OLIVIER, COLLET GILLES

Absents ayant donné pouvoir Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
GRAS ANITA DONNE POUVOIR A COLLET GILLES

ETAIENT ABSENTS, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
DELEVILLE KARYNE, LAPRADE DANIEL

Monsieur COLLET Gilles a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les tarifs des tickets piscine vendus aux communes adhérentes au SMIVOM ont été modifiés. De ce fait, il est nécessaire de délibérer afin de mettre à jour ces tarifs.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (dont 1 pouvoir) vote les tarifs de tickets piscine suivants :

Tickets Adultes : 2.50 €

Tickets Enfants : 1.60 €

Ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme au registre
Breau, le 07 novembre 2023

Le Maire

Alain THIBAUD

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 077-217700525-20231107-2023_59-DE